

Protection des sources d'eau potable

Bassin versant de la rivière Montmorency

Plan d'action préliminaire 2025-2035

Résumé

Dans un contexte de changements climatiques, de croissance de la population et de développement des communautés, la Ville de Québec met en place des actions pour protéger la rivière Montmorency, qui alimente l'usine de traitement d'eau de Beauport.

L'aire de protection d'une prise d'eau, c'est quoi?

Il s'agit d'une zone géographique délimitée autour d'une prise d'eau destinée à l'approvisionnement en eau potable. Des mesures spécifiques de protection y sont mises en place pour prévenir la contamination de la ressource en eau, selon la distance avec la prise d'eau (immédiate, intermédiaire et éloignée).

Priorités et actions à mettre en œuvre

Ces mesures se déploient à court, moyen et long terme, dont certaines en continu.

1 Réduire la contamination par les eaux usées et le réseau routier

- » Mettre en œuvre un programme de mise aux normes des installations septiques autonomes non conformes dans les aires de protection immédiate et intermédiaire de la prise d'eau, en privilégiant des systèmes plus performants dans certains secteurs de forte vulnérabilité.
- » Évaluer le potentiel de raccordement au réseau d'égout municipal de la rue des Trois-Sauts, du Silex et des Remous

3 Assurer une utilisation du territoire compatible avec la gestion intégrée de l'eau et la préservation des écosystèmes

- » Trouver la meilleure méthode pour mesurer le débit naturel de la rivière Montmorency et fixer un seuil qui protège l'écosystème.
- » Inventorier les activités incompatibles à proximité des prises d'eau.

5 Réduire les impacts des activités humaines sur la ressource en eau

- » Mener des campagnes d'échantillonnage en période de pluie où les eaux de ruissellement des sites d'extraction rejoignent la rivière Montmorency.
- » Utiliser les outils de planification pour bien réaménager les sites d'extraction après leur réhabilitation et prévoir leur transformation future.
- » Étudier l'impact des véhicules hors route qui circulent illégalement dans le secteur des « anabranches », un secteur boisé parsemé de petits cours d'eau organisés en tresses, d'où son appellation.
- » Mener une campagne d'échantillonnage d'eau des rejets de pluie à 300 mètres de la rivière Montmorency ou de ses principaux affluents.

2 Prévenir les risques liés aux inondations et au débordement de la rivière

- » Explorer la possibilité d'ajouter une station de mesure de l'eau en amont de la prise d'eau pour avertir les opérateurs en cas de débâcle, de formation d'embâcles ou de déplacement de glaces.
- » Immuniser la rue du Torrent contre un potentiel débordement de la rivière Montmorency.
- » Évaluer l'intégrité et la capacité de la digue actuelle sur le terrain de la sablière à contenir d'éventuels débordements de la rivière et réaliser des recommandations sur les infrastructures futures nécessaires.

4 Soutenir l'acquisition de connaissances

- » Identifier les nappes phréatiques essentielles à protéger pour garantir une bonne qualité de l'eau souterraine dans le bassin versant.

6 Assurer la disponibilité en eau

- » Réaliser une étude pour calculer les débits d'eau qui contournent la prise d'eau pendant les périodes de faible débit d'eau (étiage).
- » Remettre en marche le système de captation sous-fluviale et augmenter sa capacité pour répondre aux besoins de l'usine de traitement d'eau lors de la formation de frasil (glace fine en hiver).
- » Élaborer une cartographie des endroits les plus importants et les plus adaptés pour recharger les nappes phréatiques.

* Pour identifier sur une carte les limites des aires de protection couvertes par ce plan, consultez les pages 22 à 26 du [plan de protection](#) (version préliminaire).